



# U S Carmaux TENNIS DE TABLE

## Lettre d'information

### LICENCE TENNIS DE TABLE

La possession d'une licence pour la pratique du Tennis de Table est obligatoire pour les entrainements et les compétitions ; elle comporte l'assurance nécessaire à la pratique sportive.

Cette licence est soumise à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table.

- La licence PROMOTIONNELLE : module de base qui vous permettra de participer individuellement aux rencontres de type LOISIRS (environ 4 rencontres par an). Elle est aussi délivrée aux participants des sections « Sport Senior » et « Sport Santé ».
- La licence TRADITIONNELLE : module qui vous permettra de participer à toutes les compétitions par équipe et individuelles hors engagement au Critérium fédéral ; celui ci donne lieu au paiement d'une option supplémentaire.

Possibilité de transformer en cours d'année la licence PROMOTION en licence COMPETITION pour les joueurs qui le souhaitent.

Conjointement à la demande de licence, il vous sera demandé, lors de la première inscription, de donner par écrit (formulaire spécifique joint) l'accord au droit à l'image ; en effet, il s'agit de la possibilité de diffuser des photos sur notre site Internet (<https://www.uscarmauxtt.fr/>) et sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/uscarmauxtt/>).

### ENTRAINEMENTS

Les entrainements sont dirigés par un entraîneur diplômé ou encadrés par un membre du club.

L'accès à l'aire de jeu est soumis au port de chaussures de sport (Chaussures à semelles non marquantes)

La participation aux entrainements implique l'acceptation des règles de discipline individuelle, respect des autres, fair play et esprit sportif qui sont un gage de bonne entente entre les joueurs et vis-à-vis de l'encadrement.



### COMPETITIONS (calendrier ci-joint):

- Par équipe (en général, tous les quinze jours de fin Septembre à Mai hors vacances scolaires)
  - elles ont lieu le samedi après midi (très exceptionnellement le vendredi soir ou le dimanche matin)
  - elles sont encadrées par un membre du club.
  - l'acheminement est assuré par le club.
  - la convocation du joueur est à l'initiative du capitaine de l'équipe dans la semaine précédant la rencontre.
- Individuelles
  - Participation à l'initiative du joueur (éventuellement sur les conseils de l'entraîneur).
  - Acheminement du joueur par ses propres moyens.
  - Présence d'un membre du club selon ses disponibilités.

### PING SENIOR

Le « Ping Senior » permet une pratique douce aux multiples bienfaits et constitue une activité divertissante qui s'adresse particulièrement aux « seniors » ; une session d'une heure par semaine a été mise en place afin de satisfaire cette demande.

### PING SANTE

Le club développe la pratique du « Ping Santé » par la mise en place d'une séance par semaine encadrée par un éducateur sportif spécifique. Reconnue pour ses vertus de récupération, la pratique du tennis de table est alors utilisée dans un cadre médical, notamment dans la prévention des maladies et de la perte d'autonomie.

### MAILLOT DU CLUB

Pour les participants aux compétitions, le club attribue à chaque joueur un maillot de l'US Carmaux TT qui doit être porté en championnat par équipe et en compétition.

Il est possible, pour les non compétiteurs, d'acheter ce maillot auprès des membres du bureau. (prix : 25 Euros).

L'organisation de manifestations et de compétitions est propice au développement de la cohésion au sein du club ; cela passe par l'implication de chacun y compris celle des parents des jeunes joueurs.

« Parce que j'aime mon club, je m'y engage et lui consacre un peu de mon temps »